

VP

Projet éolien Kahnawake Sustainable Energies

à

Saint-Cyprien-de-Napierville

318

P

NP

DM319

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Mémoire de Alain Arréal
Dans le cadre des Audiences du Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement
10 juin 2015

Alain Arréal réside de Saint-Bernard depuis de nombreuses années. J'aurais devant chez moi huit éoliennes de 150 mètres de hauteur, tout cela à moins d'un kilomètre et demi de ma résidence, à l'époque j'ai choisi de vivre à la campagne, mais je n'ai pas choisi ce projet et il m'est imposé.

L'énergie éolienne est peut-être plus écologique que les énergies fossiles, mais pour les fabriquer ces sources d'énergie verte requiert de l'énergie fossile pour les construire, les transporter, les démanteler, etc. Un parc éolien a des impacts sur l'équilibre du milieu qui est loin d'être écologique.

- Dégradation des terres agricoles

L'agriculture est la vocation de base de la MRC des Jardins-du Québec. Elle génère des revenus deux cents quatre-vingt-dix-sept millions annuellement. Il ne faut donc perdre aucune terre agricole, même celles qui sont considérées comme minime ou marginale.

- Menace pour la faune aviaire

Environnement Canada considère que la zone comprise entre Valleyfield et le lac Champlain correspond à une voie migratoire au Québec pour la sauvagine en général.

Le Ministre estime que la région accueille annuellement près de cents milles oiseaux. Son constat a amené à craindre une surmortalité d'oie blanche due au projet à St-Valentin durant les migrations parlant même d'une possible hécatombe. Rappelons-nous St-Cyprien est situé au limite de St-Valentin. Donc même couloir migrateur.

Le ministère des ressources naturelles et de la faune estime que la Montérégie et l'Outaouais sont les régions québécoises qui abritent le plus grand nombre d'espèces menacées ou vulnérables. Selon le rapport du Bape de St-Valentin, le promoteur a sous-estimé, les effectifs d'oiseaux en période migratoire. KSE aurait-il fait la même erreur?

- Risque de contamination de la nappe phréatique

Étant donné la constitution des sols, il faudra maintenir certaines éoliennes par des pieux profondément enfoncés dans le sol. Les contaminants et les engrais utilisés sur ces terres pourront alors suivre les pieux et atteindre les nappes phréatiques plus aisément. Faut-il préciser que la majorité des résidences entourant le projet ont des puits artésiens, environ cinquante pieds de profond, c'est peu.

Une simple constatation, ne connaissant pas la procédure du Bape, pour le dépôt des études, je trouve quand même étonnant que KSE n'est pas déposé le rapport hydrogéologique au début des séances du Bape, prétextant le gel des sols. Je trouve que beaucoup de questions des commissaires et des citoyens ont reçu des réponses mitigées.

- *Destruction de nos paysages*

Le site du projet est une plaine cultivé sans boisé. Malgré les explications du promoteur, il n'y a aucun stratagème pour cacher la vue des éoliennes. La preuve, le promoteur une fois à l'audience du Bape à changer sa cote pour la modification du paysage la faisant passé de « très faible à moyen » pour « moyen à fort ».

Que dire de l'émission de flash lumineux très puissant portant à des dizaines de kilomètres à la ronde et entraînant une pollution lumineuse nocturne dont le ciel de nos campagnes était jusqu'à présent indemne.

Hydro-Québec

Cadre de référence relatif à l'aménagement de parc éolien en milieu agricole et forestier. Art. 2.3 Critère de localisation en milieu agricole.

1. Favoriser la localisation des éoliennes et des lignes à la limite ou à l'extérieur de la zone agricole protégée.
2. Favoriser la localisation des ouvrages sur des terres dont le potentiel agricole est le plus faible.
3. Favoriser la localisation des ouvrages dans les bois de faible qualité plutôt qu'en terrain cultivé.
4. Protéger les terres à drainage souterrain.

Hydro avec le projet éolien de St-Cyprien va à l'opposé de tous ces critères.

L'industrie affirme que l'éolien fait partie des solutions pour l'avenir du Québec. L'éolien est la solution de quoi? Une énergie intermittente, non rentable, ne subsiste que grâce à de généreuses subventions et inutile puisque des surplus sont prévues pour les 15 à 20 prochaines années.

Faut-il se rappeler que 97% de l'énergie produite au Québec est de source Hydro-électrique, une énergie abondante et renouvelable. Alors pourquoi l'éolien?

Selon la commission sur les enjeux énergétiques du Québec, la filière éolienne est un outil de développement économique régional basé sur des subventions d'une durée de 20 ans financés par nous consommateurs.

Alors combien d'hausse de tarif d'électricité devront nous subir?

Combien d'éoliennes devront être construites et installés?

Tout cela pour continuer à subventionner les emplois en région.

Je dis « NON » à l'installation d'éoliennes industrielles en zone habitée.

« NON » à l'occupation des meilleures terres du Québec.

Alain Arréal